

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18308 - 71ÈME ANNÉE

Publication des Comptes définitifs 2011 pour La Réunion

Le rebond de la croissance ne masque pas la faillite d'un système



En 2011, 5,4 milliards d'importations dont des milliers d'automobiles, pour 842 millions d'exportation : un déficit de plus de 4,5 milliards.

L'INSEE publié aujourd'hui les données sur la croissance économique en 2011. Elles montrent une relance de la croissance due en particulier à une hausse des transferts qui a alimenté la consommation. Les exportations n'ont contribué que de manière marginale. À la différence de la mandature de Paul Vergès où le BTP était un moteur de la croissance, ce n'était plus le cas dès la première année de celle de Didier Robert. La décision de stopper le tram-train et les autres grands chantiers a pesé lourd. Elle se fait toujours ressentir aujourd'hui, avec près de 180.000 Réunionnais inscrits à Pôle emploi. Voici le contenu de l'étude publiée par l'INSEE

En 2011, le produit intérieur brut (PIB) de La Réunion s'établit à 16,1 milliards d'euros. L'économie progresse plus vite qu'en 2010 (+ 5,7 % en valeur après + 1,7 %). La croissance retrouve ainsi le même rythme qu'avant la crise de 2009 (+ 5,7 % en moyenne par an entre 2006 et 2008).

La demande intérieure, moteur principal de l'économie

La consommation finale reste, en 2011, le moteur principal de la croissance à La Réunion. Elle contribue à hauteur de 6,7 points à l'évolution du PIB. Elle est stimulée par les dépenses des administrations publiques qui augmentent d'un milliard d'euros mais est limitée par la consommation des ménages qui recule légèrement en 2011 (- 0,4 %). La consommation finale est relayée en 2011 par l'investissement. La formation brute de capital fixe rebondit (+ 12,1 % après - 15,4 % en 2010) et contribue pour 2,4 points à la croissance. Comme dans toute économie insulaire, les hausses de l'investissement et de la consommation entraînent une augmentation des importations : + 13,3 % en 2011, soit la plus forte progression depuis 2006.

La hausse des importations contribue négativement à la croissance (- 3,6 points). Entre 2006 et 2011, l'augmentation de la masse salariale (+

10,3 %) et des prestations et transferts sociaux versés par l'État (+ 9,6 %) stimulent la consommation des ménages qui progresse de 14,2 %. Elle représente près des deux tiers de la consommation finale sur l'ensemble de la période. L'État a joué un rôle d'amortisseur pendant la crise. En 2009, la consommation des ménages recule (- 9,5 %) tandis que les dépenses de consommation des administrations augmentent (+ 3,6 %) et contribuent alors positivement à la croissance à hauteur de 1,2 point. De même, les prestations en espèce (allocations familiales, indemnités chômage, retraites, etc.) ont bondi de 15,4 % en 2009 après + 0,7 % l'année précédente

Baisse du taux de marge des entreprises pendant la crise

La valeur ajoutée (VA) augmente chaque année en moyenne de 3,2 % entre 2006 et 2011, atteignant ainsi 14,7 milliards d'euros en 2011. La crise de 2009 stoppe temporairement cette croissance (- 2,4 % entre 2008 et 2009) qui avait été continue entre 2003 et 2008. La VA dégagée par les entreprises se partage entre rémunération des salariés et excédent brut d'exploitation (EBE). En 2011, le taux de marge (EBE/VA) des entreprises atteint 39,6 % (32,5 % en France). Il se redresse ainsi de 1,8 point, après deux baisses consécutives en 2008 et 2009 (- 0,9 point puis - 2,7 points) et retrouve son ni-

veau d'avant crise. L'industrie et la construction sont fortement impactées par la crise. Entre 2007 et 2010, le taux de marge de l'industrie est divisé par deux, marqué par une chute de 13,5 points entre 2008 et 2009 tandis que celui de la construction recule de 5,2 points sur la même période. En 2011, le taux de marge augmente de nouveau dans ces deux secteurs pour atteindre 36 % dans l'industrie et 38 % dans la construction. Dans le secteur primaire et les services, le taux de marge s'est stabilisé entre 2008 et 2009 et augmente depuis.

Les rémunérations versées par les entreprises réunionnaises progressent de 10 % sur la période 2006-2011. Elles augmentent tous les ans sauf en 2010 où elles se replient légèrement (- 0,5 %). En 2011, les rémunérations repartent à la hausse (+ 3,6 %) dans toutes les branches, à l'exception de l'industrie manufacturière.

1 La consommation des administrations publiques soutient la croissance réunionnaise

Le PIB et ses composantes principales en valeur

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	en millions d'euros					
Produit intérieur brut (PIB)	13 779	14 763	15 392	14 982	15 240	16 103
Consommation finale, dont :	14 346	14 917	15 953	15 186	16 281	17 298
- Consommation finale des ménages	9 235	9 445	10 175	9 209	10 580	10 542
- Consommation finale des administrations publiques	4 693	5 021	5 299	5 488	5 121	6 146
Formation brute de capital fixe (FBCF)	3 200	3 529	3 899	3 623	3 065	3 435
Exportations	529	687	684	693	755	842
Importations y compris coût assurance fret	4 289	4 423	5 012	4 654	4 767	5 402

Source : Comptes économiques définitifs La Réunion, base 2005.

Édito

Bilan de la stratégie Annette : 2 élus socialistes

En 2010, Gilbert Annette dirigeait la Fédération socialiste. Il avait choisi de combattre l'équipe sortante dirigée par Paul Vergès ; le PS faisait partie de la majorité présidentielle, sans responsabilité dans la gestion. La liste PS était maintenue au second tour électoral, alors que l'Alliance était arrivée en tête au premier tour avec 17 points devant. Du fait de la triangulaire, il avait fait gagner Didier Robert, qui était pourtant minoritaire en voix.

Pour le Parti socialiste, ce choix avait entraîné l'élection de 6 conseillers au lieu des 7 sortants, bien moins que ce que l'union lui aurait rapporté. Mais pour certains observateurs, la vraie gauche c'était eux. Le PCR était accusé de dérive droite en intégrant André Thien Ah Koon au deuxième tour.

Cinq ans plus tard, la Fédération socialiste décidait de changer son fusil d'épaule. Plus question de faire des listes indépendantes au premier tour. Cela tombait bien car c'est la stratégie que poursuit depuis toujours le Parti communiste réunionnais. Dans un geste positif, une délégation du PCR a donc assisté au congrès de la Fédération PS. Un secrétaire général, Ary Yée Chong Tchi Kan, a été interrogé par la Télé. Il a rappelé la nécessité de l'union, car une plateforme réunissait déjà à droite. Les contacts ont débouché à une première réunion au siège de la Fédération. Gilbert Annette était dans la délégation socialiste. Un groupe de travail était constitué pour réfléchir au programme. La deuxième

réunion n'a pas eu lieu, car le PCR apprenait dans la presse que Huguette Bello conduirait une liste dans laquelle allaient figurer des socialistes dont Gilbert Annette. Il n'a pas eu la décence d'informer le PCR de cette rupture.

Cette décision allait amener à la division du premier tour. Entre les deux tours, le PCR avait donné son point de vue sur les conditions de la victoire : programme partagé et une tête de liste rassembleuse qui ne peut être Huguette Bello. Pour avoir dit cela, le PCR a été exclu de la liste.

Au final, le résultat a confirmé l'analyse du PCR. Au lieu de garder l'avance potentielle de 30 000 voix obtenues au premier tour, la liste Bello-Annette a été battue par celle de Didier Robert par 18 000 voix. Le PCR n'aura aucun élu. Mais surtout, on assiste alors à un recul sans précédent du PS au Conseil régional. Il avait 7 élus socialistes en 2004, 6 en 2010, il n'y en a plus que 2 maintenant. On compte 3 si on ajoute le candidat du Progrès. Lebreton avait raison de souligner la stratégie suicidaire de Annette et Bello.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

L'opposition se divise dès la première assemblée du Conseil régional

Nouvelle illustration de l'incapacité de Huguette Bello à rassembler

48 heures après le second tour des élections régionales, Huguette Bello assiste impuissante à l'éclatement de son groupe. Le PCR n'est donc pas seul à penser que l'ancienne maire de Saint-Paul n'est pas rassembleuse, et que le choix de la placer comme tête de liste a empêché une victoire assurée contre Didier Robert. En effet, plus de la moitié des élus de la liste qu'elle conduisait formeront un groupe distinct dès l'installation du nouveau Conseil régional. Huguette Bello sera donc dans un groupe minoritaire au sein de l'opposition. Son parti PLR n'a eu que deux élus. C'est insuffisant pour s'imposer au LPA.

La capacité de rassembler ne se mesure pas seulement pendant une campagne électorale, mais aussi dans l'assemblée qui en découle.

En 2010, les élus de la liste de l'Alliance conduite par Paul Vergès étaient des représentants de plusieurs partis et de la société civile. Lors de la première séance du Conseil régional issue des élections, ils étaient soudés, car ils étaient sur une liste conduite par un rassembleur. Ils avaient présenté un seul candidat à la présidence. Ce n'est qu'au bout de plusieurs années que trois élus ont choisi de quitter le groupe. Ils n'ont pas formé un nouveau groupe d'opposition mais sont allés rejoindre directement la majorité. Ils ont donc totalement changé d'orientation politique, en décidant de soutenir ceux qu'ils combattaient.

Cette année, la situation est totalement différente. Avant même la tenue de la première assemblée plénière, le liste Bello a déjà éclaté en deux groupes.

« Huguette Bello porte la défaite »

Dès le soir de la défaite, les langues se sont déliées du côté de la liste Bello. Thierry Robert a constaté les résultats du second tour des élections régionales dans différentes

communes. « Huguette n'a pas fait le travail à Saint-Paul. En tout cas, nous on ne peut pas nous reprocher de ne pas avoir fait notre job », déclare le colistier de Huguette Bello dans le « Journal de l'île » du 14 décembre. Et d'enfoncer le clou : « Huguette Bello est tête de liste, elle porte la défaite ». Pour sa part, Margie Sudre avait affirmé dimanche soir sur Antenne Réunion que le résultat aurait pu être différent si Thierry Robert avait été tête de liste, ce qui signifie en creux si Huguette Bello n'avait pas été tête de liste. Quant à Mario Lechat, représentant du LPA de Thierry Robert, il a indiqué que son parti n'avait pas vocation à fusionner. Voilà qui laissait présager une première scission au sein de l'opposition.

8 élus sur 16 sont déjà partis

Cette orientation semble se confirmer, avec la création d'un groupe LPA. Interrogée hier sur Réunion Première, Huguette Bello a abondé dans le même sens. Sur 16 élus, 9 sont donc déjà partis. La présidente de PLR sera donc dans un groupe au sein de l'opposition, à la composition très hétéroclite : 2 élus PS, 2 PLR, 1 MCR, 1 UDSA, 1 EELV et 1 Progrès. Au final, la représentation de PLR sera donc de deux personnes dont Huguette Bello.

Ce résultat est bien loin des prévisions flamboyantes des commentateurs de la première assemblée de PLR en septembre 2012. À l'époque, le « Journal de l'île » avait titré sur « la machine de guerre électorale de Huguette Bello ». Pour les observateurs, elle allait prendre le leadership de ce qu'ils appellent la gauche.

Trois ans plus tard, PLR n'aura donc que deux élus à la Région, qui plus est un des deux groupes d'une opposition divisée. Seul lot de consolation, l'exclusion du PCR pour avoir dit une vérité.

Après la défaite de dimanche, Bello n'a même pas réussi à garder ses colistiers unis pendant 48 heures. C'est le second résultat du choix d'une tête de liste pas rassembleuse. Et, ce n'est pas fini.

M.M.

Après les élections régionales

Cumul des mandats : La Réunion se distingue dans le mauvais sens

4 présidents de Région ont décidé de démissionner de leur mandat de parlementaire sans attendre que la loi s'applique en 2017. Ils ont imité Paul Vergès qui dès 2007, avait renoncé à son mandat de député au Parlement européen. Un élu de droite a même préféré quitter son mandat de député pour se consacrer à son mandat de conseiller régional d'opposition. C'est exactement ce qu'avait fait Elie Hoarau en 2011, qui avait démissionné du Parlement européen. Il avait été aussitôt suivi par Maya Césari, qui refusait de cumuler députée et conseillère régionale. A La Réunion, ces exemples ne sont pas suivis, ni dans la majorité, ni dans l'opposition comme l'a notamment confirmé le choix de Huguette Bello hier.



Les deux têtes de liste du second tour sont des parlementaires. Vont-ils cumuler ce mandat avec celui de conseiller régional ? Pour Huguette Bello, c'est oui.

En 2017, une nouvelle loi sur le non-cumul des mandats va s'appliquer. Elle interdira à un parlementaire d'être à la fois maire, président de Région ou de Conseil départemental. Ce texte mettra donc fin aux députés-maires et sénateurs-maires. Pour le moment, le cumul reste possible, ce qui permet par exemple à Didier Robert de garder ses mandats de sénateur et de président de Conseil régional. Dans l'état actuel, un président de Région ou de Département ne peut pas être maire. En France, les élections régionales ont placé plusieurs parlementaires à la direction de Région. Certains ont décidé de démissionner de l'Assemblée nationale sans que la loi ne les y oblige. C'est le cas de Xavier Bertrand dans le Nord-Picardie. Outre sa démission obligatoire de maire de Saint-Quentin, il abandonnera aussi

son mandat de député. Christian Estrosi, élu à la tête de Provence-Alpes-Côte-d'Azur fera de même, il ne sera plus ni député, ni maire de Nice. Il garde cependant la présidence de la Métropole de Nice.

Phénomène accentué sous les tropiques

Le nouveau président de la Normandie, Hervé Morin, ne sera plus ni député, ni maire. Valérie Pécresse a choisi aussi de démissionner de l'Assemblée nationale, à la suite de son élection à la présidence de l'Île-de-France. Deux autres élus vont même plus loin. Sans être président de Région, ils ont annoncé qu'ils vont renoncer à leur mandat de député. C'est le cas de Gérald Darmanin, conseiller régional de

la majorité en Nord-Picardie, et de François Sauvadet, conseiller régional d'opposition en Bourgogne-Franche-Comté.

D'autres présidents de Région ont décidé de cumuler. La moitié se concentre outre-mer. Outre Didier Robert, ce sera le cas du député Ary Chalus (Guadeloupe), d'Alfred Marie-Jeanne (Martinique), de Laurent Wauquiez (président d'Auvergne-Rhône-Alpes), du sénateur Bruno Retaillon (président de Pays de Loire), et de Carole Delga (présidente de Languedoc-Midi-Pyrénées)

Huguette Bello cumulera

Sur le plan du non-cumul de mandat, La Réunion était auparavant à la pointe. En 2007, Paul Vergès était président de la Région, il avait démissionné de son mandat de député au Parlement européen. En 2011, deux conseillers régionaux d'opposition, élus de l'Alliance, avait fait le même choix : Elie Hoarau et aussitôt après Maya Césari qui était la seconde sur la liste élue aux Européennes.

Cela montre qu'il est nécessaire de faire un choix pour se consacrer pleinement à un mandat de conseiller régional, même dans l'opposition.

À La Réunion, quatre conseillers régionaux sont des parlementaires. Huguette Bello et Thierry Robert sont députés, Didier Robert et Michel Fontaine sont sénateurs. Aucun n'a annoncé qu'il allait démissionner du Parlement. Huguette Bello a dit hier à la radio qu'elle gardait son mandat de député. Décidément, La Réunion est donc loin d'être exemplaire sur cette question d'éthique en politique.

Oté

Kan lo la lé pasé, i sifi arienk ral dési

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, mi pans zordi ou i doi z'ète an pétar pars mésyé Didier la pass ankor in kou é avèk pliské sinkant pour san bann voi. Vi domann aou pou koi, m'a dir aou riyink in n'afèr : rogard aou bien an fas épi dmann aou bien si ou lé pa pou kékshoz la-dan ! Touléka, si zot, sak i apèl la gosh épi lo sant zot la pa pou kékshoz dann lo bat-lavé zot la gagné sa i vé dir mi konfonn otour avèk alantour. Tok ! Pran sa pou toué !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz arienk la boush rouvèr, dizon ou la pa kas lo kat pat in kanar kan ou i di in n'afèr konmsa. Sak la pèrd lé touzour pou kékshoz é la pa bézoin fé pityé pou sa-i apèl sa lo viktimizasyon : nana in pé lé for pou sa isi !- mé, konm ou i koné i ansèrv de riyin bar la mèr avèk in boushonn paye. Mi sava pa rofé l'istoir mé zis in pti mo pou gouvèrnman sosyalis : la pa li mèm la apiy mésyé Didier pou la NRL ? La pa li mèm la rofiz lo l'èspèrtiz finansyé, la donn lo droi pou pa respèk la natir rényoné. Alor, lé pa étonan banna la dans dsi nout vant... L'èr-la lé pa itil parl amoin la gosh, la droit La Frans, pars inn konm l'ot la mète anou dann malizé. La pa bézoin fer konmsi Holland lété pou nou, alé oir li, konm lé zot la fé tout pou mète anou dann l'anboukidi. Aprés, nou l'avé lo la dann kou é téi fo solman ral dosi. Tok, pran sa pou ou !

NB L'èr-la mi pans in bon kamarad i téléphone amoin pou astik amoin par raport sak mi ékri. Mi di ali, i fo bien fé lo tour tout lo bann problèm pou trouv tout lo bann rézon lo batlavé. Ni pé pa kashyète anou déyèr nout ti-doi. Lé bien vré !

Justin

« Mardi gra, shakinn son band » - In kozman pou la rout

Ala in kozman i tourn karéman lo do avèk sak i apèl "lo viv ansanm rényoné". Zot I koné kosa sa I lé mèm si la pa vré san pour san pars nana touzour d'moun pou fé bien konprann aou zot la pa gardien koshon sanm ou. Touléka lé myé ké bann péi la sosyété lé divizé konmsi nana in mir rant lé z'inn épi lé z'ot... Touléka, ala in kozman k'i vé dir na poin si lontan ké sa kréol té pli divizé ké koméla. Mé akoz mardi gra ? In vyé gramoun la fine sote la vi zordi la di amoin mardi gra sé in zour pou défoulé, mé té i défoul group par group é pa toulmoun an parmi. Mi vann azot sa konm moin l'ashté, mé zot, kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz, zot va oir, ké rant-rant, ni pé z'ète, tazantan dakor rantre nou.